



# La pauvreté est multidimensionnelle. Son évaluation aussi.

Par Hélène L'Huillier

Consultante senior chez KiMSO et Docteure en économie

&

Christophe Sanchez

Consultant senior chez KiMSO et Docteur en management

En décembre 2016, l'Observatoire des inégalités constatait que le nombre de pauvres en France avait augmenté d'un million en dix ans, atteignant les 8,8 millions<sup>1</sup>. Ces 8,8 millions de personnes vivent des situations très différentes : la pauvreté étant un phénomène multidimensionnel qui fait suite à un processus d'exclusion à la fois économique et sociale. Les associations, dont les actions sont cruciales pour enrayer un tel processus, en sont parfaitement conscientes.

Nombre d'entre elles et de leurs financeurs s'interrogent sur l'impact de leurs propres initiatives : en quoi changent-elles le parcours des personnes ? En quoi préviennent-ils la dégradation des situations ? Or, s'il peut sembler relativement simple sur le plan conceptuel d'évaluer l'impact de projets sur la pauvreté abordée comme un niveau de revenus, cette tâche se complique dès lors que l'on change de regard pour l'aborder comme un ensemble de facteurs d'exclusion dans des domaines plus ou moins facilement quantifiables (lien social, emploi, santé, logement etc.).

En nous appuyant sur notre expérience en matière d'évaluation – plus de 90 missions en 3 ans dont la moitié pour des acteurs associatifs – nous vous proposons des pistes de réponse sur la manière de qualifier et de quantifier les effets des actions de lutte contre la pauvreté pour les personnes accompagnées. Nous avons bâti cette note en deux parties pour plus de clarté :

-  **Une partie théorique** vous permettant d'appréhender les différentes approches existantes pour comprendre et mesurer la pauvreté et l'exclusion sociale en tant que phénomène multidimensionnel.
-  **Une partie pratique** montrant comment l'évaluation peut mettre en évidence le lien entre une action, qui agit sur un levier précis de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, et la situation des personnes abordée sur différentes dimensions. Cette partie s'appuie sur deux exemples d'associations que nous avons pu accompagner : le réseau des PIMMS (Point d'Information Médiation Multi Services), qui crée du lien social à travers une médiation entre les populations et les services publics, et l'association l'Ilot, qui accueille des personnes sortant de prison et les accompagne à travers l'accès au logement et à l'emploi.

Que vous soyez un acteur impliqué dans la lutte contre la pauvreté ou simplement intéressé par le sujet, nous espérons que ce livret puisse apporter un éclairage sur les enjeux que comporte l'évaluation de projets visant la réduction de la pauvreté.

# La pauvreté : quelques approches théoriques pour mieux l'appréhender

## 1.1. Mesurer la pauvreté, un sujet de débats

Le réflexe spontané lorsque l'on se penche sur la question de la pauvreté est de commencer par définir qui sont les pauvres afin de pouvoir les compter.

[ Pauvreté monétaire relative ]

Pour ce faire, une première approche consiste à s'appuyer sur les ressources financières des ménages concernés : en deçà d'un certain seuil de ressources monétaires, le ménage est considéré comme pauvre. En France, l'approche la plus répandue consiste à définir le seuil de ressources de manière **relative**, en se basant sur 60% du revenu médian des Français. Ainsi, en 2014, ce seuil s'élevait à 1008 € par mois pour une personne seule et l'on dénombrait environ 8,8 millions de pauvres en France – soit 14,1% de la population. Cette approche, baptisée **pauvreté monétaire relative**, est avant tout une approche par les **inégalités**. La pauvreté y est caractérisée par « l'écart au mode de vie courant » d'une partie de la population<sup>1</sup>.

[ Pauvreté en conditions de vie ]

Une seconde approche monétaire de la pauvreté, qualifiée d'**absolue**, consiste à fixer un seuil en-dessous duquel les personnes sont considérées comme pauvres. Aux Etats-Unis par exemple, ce seuil est défini en fonction d'un panier alimentaire de base. Ainsi, en 2015 on comptait 13,5 % de la population américaine sous le seuil de pauvreté (soit 43,1 millions de personnes), seuil qui s'élevait pour une personne seule à 980\$ par mois, soit 880 €. Ce type d'approche est avant tout une approche par la **subsistance**.

Ces deux définitions monétaires de la pauvreté sont fortement contestées car l'une comme l'autre ne cernent pas une propriété centrale de la pauvreté : son aspect multidimensionnel<sup>2</sup>. En effet, la pauvreté ne se caractérise pas seulement par une carence monétaire mais aussi par un cumul de handicaps. Pour intégrer cette réalité, l'appareil statistique français s'est enrichi à partir de 1996 en développant une mesure de la **pauvreté en conditions de vie**. S'inspirant des travaux de sociologues de la pauvreté<sup>3</sup>, l'INSEE a listé un ensemble de 27 indicateurs regroupés en 4 dimensions : contraintes budgétaires, retards de paiement, restrictions de consommation, et difficultés de logement (figure 1). Dès lors qu'un ménage exprime 8 privations sur les 27 indicateurs mentionnés, il est considéré comme pauvre en condition de vie.

Pourquoi 8 ? Parce que, lorsque l'enquête a été menée pour la première fois, en 1996, il se trouvait que le nombre de ménages répondant positivement à huit de ces questions était quasiment identique à celui des ménages dont le revenu était inférieur au seuil de pauvreté monétaire<sup>4</sup>. Ceci, alors même que le profil des ménages concernés par les deux types de pauvreté, nous le verrons ensuite, est assez différent. En 2014, 11,7% de la population française s'avère pauvre en conditions de vie, soit près de 7,5 millions de personnes. Bien entendu, si le choix des statisticiens s'était porté sur 7 manques au lieu de 8, le taux de pauvreté serait plus important – ou quand la construction d'un indicateur influence l'ampleur du phénomène observé...

<sup>1</sup> Verger D., Accardo J., Chevalier P. et Lapinte A. (2005), *Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales*, Paris, Direction des statistiques démographiques et sociales, Insee, Document de travail

<sup>2</sup> Damon J. (2011), *L'exclusion*, Paris, PUF

<sup>3</sup> Townsend, sociologue anglo-saxon, est un précurseur sur le sujet. Il élabore dès les années 1970 le concept de *deprivation* qui agrège de nombreux indicateurs afin de caractériser les différentes privations que subissent les ménages pauvres. Il définit ainsi 12 catégories de *deprivation* – l'alimentation, l'habillement, le chauffage et l'électricité, l'équipement du ménage, les conditions de logement, les conditions de travail, la santé, l'éducation, l'environnement, les activités familiales, de loisirs, les relations sociales – permettant de définir une situation de pauvreté.

<sup>4</sup> Clerc D. (2010), *La paupérisation des Français*, Paris, Armand-Collin

## Les 27 indicateurs de la pauvreté en conditions de vie

Contrainte budgétaire	Retards de paiement	Restrictions de consommation	Difficultés de logement
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Taux d'emprunt supérieur à 1/3 du revenu</li> <li>2. Découverts bancaires réguliers au cours des douze derniers mois</li> <li>3. Revenus insuffisants pour équilibrer le budget</li> <li>4. Aucune épargne à disposition</li> <li>5. Recours à l'épargne pour faire face</li> <li>6. Opinion sur le niveau de vie : « c'est difficile, il faut s'endetter pour y arriver »</li> </ol>	<p><i>En raison de problèmes d'argent, impossibilité de payer à temps à plusieurs reprises au cours des douze derniers mois :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>7. Factures (électricité, gaz, téléphone, etc.)</li> <li>8. Loyer et charges</li> <li>9. Versement d'impôts</li> </ol>	<p><i>Les moyens financiers ne permettent pas de :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>10. Maintenir le logement à bonne température</li> <li>11. Payer une semaine de vacances une fois par an</li> <li>12. Remplacer des meubles</li> <li>13. Acheter des vêtements neufs</li> <li>14. Manger de la viande tous les deux jours</li> <li>15. Recevoir (des amis)</li> <li>16. Offrir des cadeaux</li> <li>17. Posséder deux paires de chaussures</li> <li>18. Absence de repas complet pendant au moins un jour au cours des 2 dernières semaines</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>19. Surpeuplement important ou modéré (norme INSEE)</li> <li>20. Absence de salle de bain à l'intérieur du logement</li> <li>21. Absence de toilette à l'intérieur du logement</li> <li>22. Absence d'eau chaude</li> <li>23. Absence de chauffage</li> </ol> <p><i>Critique subjective :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>24. Logement trop petit</li> <li>25. Logement difficile à chauffer</li> <li>26. Logement humide</li> <li>27. Logement bruyant</li> </ol>

Figure 1 : Les 27 indicateurs de la pauvreté en conditions de vie

[ Pauvreté subjective ]

Pour contourner la part d'arbitraire inhérente au nombre et au type de critère choisis dans le cadre de la pauvreté en condition de vie, certains chercheurs s'en remettent à la pauvreté **subjective**. Cette approche se réfère non plus au jugement de l'expert mais à l'opinion de la personne enquêtée sur sa propre situation financière et son bien-être<sup>5</sup>. En France, les résultats de ce genre de sondages sont en général édifiants. En 2014, par exemple, Eurostat estimait le taux de pauvreté subjective à 19,5 %.

**P**auvreté monétaire relative, pauvreté en conditions de vie et pauvreté subjective sont les approches les plus utilisées en France. Comme synthétisé dans la figure ci-dessous, on constate que les taux de pauvreté sont fortement variables selon la méthode de mesure utilisée. Dit autrement, l'instrument de mesure influence l'importance du phénomène. Mais plus notable encore, ces trois mesures ne se recouvrent que peu. Une étude menée dans les années 2000 révélait ainsi que si 25% des ménages sont pauvres selon au moins une des trois approches, 6% sont concernés par deux types de pauvreté et seulement **2% par les trois**<sup>6</sup>.

	PRINCIPES DE MESURE	TAUX DE PAUVRETE EN 2014
<b>PAUVRETE MONETAIRE RELATIVE</b>	<b>Approche par les inégalités :</b> proportion de personnes vivant avec moins de 60% du revenu médian par unité de consommation	<b>14,1%</b> (Insee)
<b>PAUVRETE EN CONDITIONS DE VIE</b>	<b>Approche par la privation :</b> proportion de personnes exprimant 8 privations parmi 27 indicateurs	<b>11,7%</b> (Insee)
<b>PAUVRETE SUBJECTIVE</b>	<b>Approche subjective :</b> proportion de personnes se définissant elles-mêmes comme pauvres	<b>19,5%</b> (Eurostat)

Figure 2 : les trois approches les plus utilisées en France

Face à ce type de difficultés méthodologiques, les débats sur la pauvreté ont été relancés par les travaux d'Amartya Sen et Martha Nussbaum dans les années 1990-2000, proposant d'envisager la pauvreté non plus comme une simple carence matérielle mais aussi comme une pénurie de capacités.

<sup>5</sup> Paugam S. (2005), *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF

<sup>6</sup> Damon J. (2011), *L'exclusion*, Paris, PUF

## 1.2. La pauvreté comme pénurie de capacités

L'approche par les capacités (AC), développée par l'économiste Amartya Sen<sup>7</sup> et la philosophe Martha Nussbaum<sup>8</sup>, est centrale dans la vision actuelle du développement promue par les institutions internationales. Le développement humain y est défini comme un processus d'expansion des « capacités » des individus, c'est-à-dire des possibilités d'être et de faire qui s'offrent à eux et qu'ils valorisent, ou, dit autrement, la liberté de vivre la vie qu'ils choisissent. La notion de capacités permet de distinguer ce que les personnes peuvent faire (les potentialités, qui dépendent des dotations des personnes, de l'ensemble des ressources qu'une personne peut mobiliser, et de ses droits) et ce qu'elles choisissent de faire (leurs façons d'être et d'agir). Cela permet, par exemple, de différencier, la situation d'une personne qui jeûne d'une personne qui meurt de faim : les deux n'ont pas mangé, mais la première, qui le fait par choix, n'est pas considérée comme privée de la capacité correspondante. Un autre exemple est celui du vélo : utiliser ce moyen de transport requiert d'**avoir accès** à un vélo (ressource), de **pouvoir** en faire (facteurs de conversion individuels), ce qui implique notamment de ne pas souffrir de certains handicaps physiques et d'**avoir le droit** d'en faire (facteurs de conversion socioculturels) – dans certaines sociétés, faire du vélo est par exemple interdit aux femmes.

L'AC suppose ainsi que l'accès à des droits et biens essentiels dans des domaines tels que la santé, l'éducation ou encore la participation à la vie politique, devrait être garanti pour tous. C'est donc à partir de ce critère, plutôt qu'en étudiant l'évolution dans le temps de variables – revenu ou biens matériels – pouvant théoriquement croître indéfiniment, que le développement et la lutte contre la pauvreté sont abordés.



Plusieurs auteurs du courant de l'AC formulent des hiérarchies entre les capacités. Nussbaum, en particulier, propose une liste de dix capacités humaines centrales, chacune étant associée à des seuils envisagés comme un niveau minimum auquel tout être humain devrait avoir accès dans différents domaines afin d'accéder à une vie pleinement humaine (cf. Encadré 1). Cette notion de seuils et la priorisation de domaines de la vie comme la santé ou l'accès à l'éducation ont donné naissance à des outils de mesure de la pauvreté multidimensionnelle, autour du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de l'Oxford Poverty & Human Development Initiative (OPHI). L'Indice de pauvreté multidimensionnelle (MPI) identifie ainsi une « population pauvre » à partir de seuils qui représentent l'accès à une vie digne dans trois domaines : l'accès à **l'éducation, la santé et le niveau de vie**. 1,6 Milliards de personnes sont pauvres selon cet indicateur à l'échelle planétaire, contre 770 millions de pauvres d'après la mesure de pauvreté monétaire extrême [1,90\$ par jour pour vivre] de la Banque mondiale.

<sup>7</sup> Sen A. (2000), *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob.

<sup>8</sup> Nussbaum M., 2008, *Femmes et développement humain : l'approche des capacités*, Paris, Des femmes - Antoinette Fouque

## Encadré 1 : Les capacités humaines centrales selon Martha Nussbaum

- 1) **La vie**

Pouvoir vivre une vie humaine d'une durée normale jusqu'à la fin ; éviter une mort prématurée, ou une mort avant que la vie soit diminuée au point de ne plus valoir la peine d'être vécue.
- 2) **La santé et l'intégrité corporelle**

Pouvoir jouir d'une bonne santé, incluant la capacité de reproduction ; s'alimenter de manière adéquate ; pouvoir jouir d'un foyer décent.
- 3) **L'intégrité physique**

Pouvoir se déplacer librement d'un lieu à un autre ; pouvoir être en sécurité contre les agressions violentes (...) ; avoir des opportunités de satisfaction sexuelle et de choix en matière de reproduction.
- 4) **Les sens, l'imagination, la pensée**

Pouvoir utiliser nos cinq sens ; pouvoir imaginer, penser et raisonner — et le faire d'une manière « vraiment humaine », une manière informée et cultivée par une éducation adéquate (...) ; pouvoir utiliser son esprit de façons qui soient protégées par les garanties de liberté d'expression à la fois politique et artistique, mais aussi d'exercice religieux ; pouvoir connaître l'expérience du plaisir et éviter toute douleur inutile.
- 5) **Les émotions**

Pouvoir éprouver un attachement pour des personnes et des réalités extérieures à nous-mêmes ; pouvoir aimer ceux qui nous aiment et se soucient de notre sort (...).
- 6) **La raison pratique**

Pouvoir se former une conception du bien et s'engager dans une réflexion critique sur la planification de sa propre vie. [Cela implique la protection de la liberté de conscience.]
- 7) **L'affiliation**

A) Pouvoir vivre pour et en relation avec les autres êtres humains, pouvoir leur manifester de la reconnaissance et de l'attention, s'engager dans diverses formes d'interaction sociale ; pouvoir imaginer la situation d'un autre et avoir de la compassion pour cette situation ; avoir la capacité à la fois de justice et d'amitié. (...).

B) Avoir les bases sociales de l'estime de soi et de non-humiliation ; pouvoir être traité comme un être digne dont la valeur est égale à celle des autres. (...)
- 8) **Les autres espèces**

Pouvoir vivre dans le souci de et en relation avec les animaux, les plantes, et le monde de la nature.
- 9) **Le jeu**

Pouvoir rire, jouer et s'adonner à des activités récréatives.
- 10) **Le contrôle de son environnement**

A) Politique : pouvoir participer effectivement aux choix politiques qui gouvernent sa vie ; avoir des droits à la participation politique, à la liberté d'expression et à la liberté d'association.

B) Matériel : pouvoir devenir propriétaire (à la fois de terre et de biens mobiles) ; avoir le droit de chercher un emploi sur la même base que les autres ; pouvoir être libre de fouilles et d'attaques injustifiées. Au travail, pouvoir travailler comme un être humain, exercer une raison pratique et entrer dans des relations significatives de reconnaissance mutuelle avec les autres travailleurs.

L'approche des capacités permet de mettre l'accent sur des dimensions sociales et politiques de la pauvreté, au-delà de ses aspects économiques. Nussbaum présente ainsi l'affiliation comme une des deux capacités fondamentales (avec celle de raison pratique) qui influencent et structurent les autres capacités. Sen<sup>9</sup> évoque quant à lui l'importance de la prise en compte des spécificités liées au contexte culturel dans la mesure de la pauvreté : « l'opération primordiale qui consiste à diagnostiquer l'indigence ne peut qu'être sensible à la façon dont divers types de difficultés sont perçus dans la société en question ». Le recours à la sociologie et l'attention au lien social semblent donc aussi essentiels pour comprendre le phénomène de pauvreté.

### 1.3. Vers une définition sociologique de la pauvreté : la désaffiliation

**P**our certains sociologues<sup>10</sup>, la pauvreté peut être abordée comme l'expression d'un lien distendu entre le pauvre et les institutions qui régissent sa vie – à commencer par l'emploi et les liens sociaux. Ce simple constat conduit nombre de sociologues à préférer le terme de **désaffiliation**<sup>11</sup> au terme de pauvreté ou d'exclusion sociale.

#### Deux axes pour comprendre la pauvreté : l'insertion professionnelle et l'intensité des liens sociaux

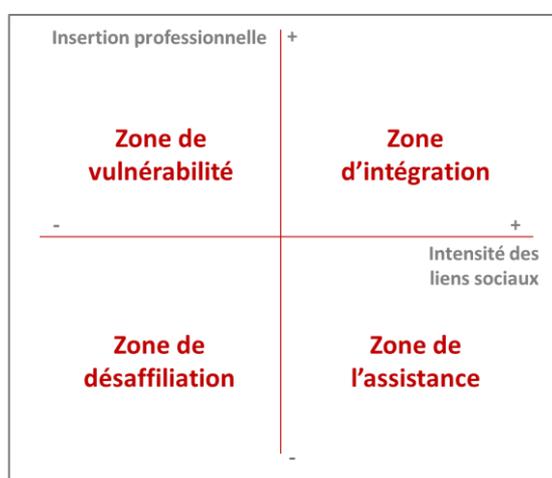


Figure 2 : la pauvreté comme désaffiliation (d'après Castel, 1991)

Et si la faiblesse des ressources financières n'était pas le point de départ de la pauvreté mais simplement la conséquence de liens qui se disloquent avec la société ? En l'occurrence, deux types de liens avec la société sont à l'œuvre : **l'insertion professionnelle** et **les liens sociaux**. L'insertion professionnelle va de l'emploi stable à l'absence complète de travail en passant par toutes les formes de précarité professionnelle. L'intensité des liens sociaux va de l'inscription dans des réseaux solides de sociabilité (familiale ou extra-familiale) à l'isolement social total. La **désaffiliation** conjugue **absence de travail et isolement social**<sup>12</sup>.

Cette lecture originale permet de montrer que la réduction de la pauvreté passe plus par une réaffiliation des pauvres aux institutions qui régissent leur vie – l'emploi, la famille, les proches, les entreprises, l'action sociale, etc. – que par une amélioration immédiate de leurs ressources financières.

#### Les différentes phases du processus de pauvreté : précarité, fragilité, dépendance, rupture

L'autre implication d'une telle lecture de la pauvreté est de ne plus la définir comme un état figé – le fait de disposer de peu de ressources financières à un moment donné – mais plutôt comme un **processus progressif** de perte de liens avec la société. Un processus qui se compose de quatre phases qui communiquent les unes avec les autres : la précarité, la fragilité, la dépendance et la rupture sociale. Au fur et à mesure de chacune des phases, l'insertion professionnelle et l'intensité des liens sociaux qu'entretiennent les pauvres avec la collectivité s'étiolent. Un étiolement qui va de pair avec une situation matérielle qui se détériore et un sentiment d'inutilité sociale qui se renforce.

<sup>9</sup> Sen A., (1993), *Éthique et économie*, Paris, Presses universitaires de France.

<sup>10</sup> George Simmel est considéré comme un des fondateurs de cette tradition d'analyse de la pauvreté en soulignant la nécessité d'une analyse relationnelle de la pauvreté se focalisant sur ce qui lie le pauvre à la société

<sup>11</sup> Terme forgé par Robert Castel qui le définit comme « *le décrochage par rapport aux régulations à travers lesquelles la vie sociale se reproduit et se reconduit* »

<sup>12</sup> Castel, R. (1991), De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle, in J. Donzelot (1991), *Face à l'exclusion : le modèle français*, Paris, Éditions Esprit et Le Seuil, p. 137-168

PHASES DE PAUVRETE	PRINCIPAUX ASPECTS	EXEMPLES DE POPULATIONS CONCERNEES
<b>PRECARITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase combinant précarité professionnelle et fragilité relationnelle</li> <li>- L'individu vit dans une situation d'insécurité sociale, vulnérable aux moindres accidents de parcours (divorce, chômage, maladie, etc.)</li> </ul>	Les travailleurs à temps partiel souhaitant travailler davantage - 1,4 million de personnes en 2010
<b>FRAGILITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne ayant nouvellement recours à l'assistance publique pour sortir « d'une mauvaise passe », perçu comme temporaire</li> <li>- Statut social soudainement dévalorisé</li> </ul>	Les personnes au chômage depuis moins de 6 mois - 1,9 million en 2014
<b>DEPENDANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase de prise en charge régulière des difficultés par l'action sociale et une diminution structurelle des revenus</li> <li>- Acceptation de sa condition d'assistance vis-à-vis de l'action sociale</li> </ul>	Les personnes au RSA socle depuis plus d'un an - 1,3 million en 2014
<b>RUPTURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase intervenant lorsque cessent les aides, et que la personne se heurte à un cumul de handicaps (problème de santé, absence de logement, isolement relationnel, etc.)</li> <li>- Dénuement financier (lié à la fin des aides)</li> <li>- Risque plus fort d'addictions (drogue ou alcool)</li> </ul>	Les sans-domicile - 140 000 en 2012

Figure 2 : Les différentes phases du processus de pauvreté<sup>13</sup>

<sup>13</sup> Cette figure, élaborée sur la base des écrits de Serge Paugam et Robert Castel, provient de Sanchez C. (2016), Le traitement des clients pauvres par les grandes entreprises en France. Thèse de doctorat : Sciences de gestion, Université Paris-Est

# Evaluer l'impact d'un projet de lutte contre la pauvreté : Deux retours d'expérience

Les éléments présentés dans la partie précédente peuvent donner le sentiment que l'évaluation d'un projet de lutte contre la pauvreté peut s'avérer complexe. En effet, dès lors qu'aucun consensus n'existe pour définir la pauvreté, comment évaluer rigoureusement un projet qui lutte contre ce phénomène ? La réponse est à la croisée des différentes approches présentées. En effet, chacune éclaire une réalité de la pauvreté et doit pouvoir nourrir l'évaluation de projets de lutte contre la pauvreté ou l'exclusion.

Dans la mesure où toute évaluation d'impact nécessite d'être contextualisée selon la mission sociale, les objectifs et les principes d'action de l'association étudiée, nous donnons ci-dessous deux exemples d'évaluations que nous avons menées :

- **Le réseau des PIMMS (Point d'Information Médiation Multi-Services) :** cet important réseau de médiation sociale (XX points d'accueil en 2016) vise notamment à faciliter les relations d'usagers avec des entreprises de services publics et l'administration via de l'information, du conseil, de l'orientation et de l'accompagnement des démarches du quotidien
- **L'Ilot :** cette association accueille des personnes sortant de prison et vise notamment à favoriser leur ré-affiliation à travers le logement et l'accès à l'emploi. En particulier, le dispositif des Ateliers Qualification Insertion (AQI) propose une formation qualifiante avec des temps d'alternance en entreprise.

En détaillant les effets mesurés et les indicateurs utilisés pour objectiver de tels effets, nous montrons comme les différentes approches de la pauvreté présentées sont autant d'outils permettant de mener une évaluation d'impact à la fois rigoureuse et soucieuse du contexte culturel.

## 2.1. Le réseau des PIMMS : évaluer l'impact de la médiation sociale



Le réseau des PIMMS agit depuis 1995 au service d'habitants vivant en majorité au sein de quartiers prioritaires de la ville. Fort de près de 64 points d'accueil sur l'ensemble du territoire, le réseau a accueilli près de 590 000 personnes en 2016. En accompagnant les usagers dans leurs démarches de tous les jours, l'action des PIMMS favorise l'accès aux droits, facilite les relations entre habitants et institutions et contribue à la cohésion sociale des territoires. Ce faisant, il joue un rôle clé en matière de lutte contre l'exclusion de personnes « désaffiliées » de certaines institutions qui régissent leur vie (CAF, Pôle Emploi, EDF, ENGIE, etc.).

En 2016, à la demande de la gouvernance de l'Union Nationale des PIMMS, tête de réseau, et dans le cadre de la création de la norme volontaire de la médiation sociale<sup>14</sup>, les PIMMS ont souhaité se doter d'un outil de mesure de l'impact de leur action.

<sup>14</sup> Publiée le 13 décembre 2016, cette norme vise à faire reconnaître les différents métiers liés à la médiation sociale. Elle instaure aussi l'obligation d'une évaluation d'impact pour les organisations exerçant dans ce champ

A l'égard des usagers, quatre types d'effets principaux ont été identifiés :

- 📌 **La réduction des situations de pauvreté monétaire** : du fait de l'accompagnement en matière d'accès aux droits, en matière de gestion des dettes (d'énergie par exemple), les PIMMS peuvent contribuer à renforcer les ressources ou réduire les dettes des usagers. Un tel type d'effet s'inscrit dans la lignée des approches monétaires de la pauvreté.
- 📌 **Le renforcement de l'autonomie des individus** : fondée sur le principe du « faire avec », l'intervention des PIMMS cherche à responsabiliser les usagers et à les rendre autonomes pour assurer la pérennité des réponses à leurs problèmes. Ce type d'effet émerge de l'approche par les capacités présentée précédemment et fait écho à la capacité d'un individu à contrôler son environnement et à pouvoir agir sur ce dernier.
- 📌 **Le renforcement de l'estime de soi** : via une présence dans des quartiers souvent désertés par les services publics, une posture d'écoute et de dialogue des médiateurs, les PIMMS visent à renforcer l'estime et la confiance en soi des usagers. Ce type d'effet émerge, là encore, de la théorie des capacités et de la capacité d'affiliation d'un individu.
- 📌 **La ré-affiliation à certaines institutions** : via l'accompagnement des usagers dans leur démarche de tous les jours – règlement de factures d'énergie, ouverture de droits à la CMU-C, etc. – les PIMMS cherchent à reconnecter les usagers aux institutions qui structurent leur vie sociale. En organisant des événements collectifs, ils contribuent aussi à renforcer les liens sociaux entre certains usagers. Ce type d'effet émerge d'une lecture sociologique de la pauvreté présentée à travers le concept de désaffiliation.



Afin de mesurer ces effets, le choix d'indicateurs d'impact a été guidé par deux impératifs : **la rigueur et le pragmatisme**. La rigueur provient des différentes approches de la pauvreté utilisées ainsi que de la mobilisation des documents faisant référence en matière d'évaluation d'impact de la médiation sociale<sup>15</sup>. Le pragmatisme réside dans l'importance de tenir compte des possibilités de collecte de données par l'association auprès de ses usagers. C'est ainsi que les indicateurs sont à la fois issues du système de suivi des PIMMS et d'un recueil de données quantitatives, via des questionnaires adressés aux usagers. Le tableau ci-contre récapitule ainsi les effets des PIMMS à l'égard de leurs usagers et donne quelques exemples d'indicateurs utilisés pour les mesurer.

---

<sup>15</sup> IA ce titre, le référentiel CITER (Cohésion sociale, Innovation et apprentissage, Tranquillité publique, contribution Economique, Reconnaissance) élaboré en 2008 par H.Duclos et J.E Gresy pour évaluer l'utilité sociale de cinq structures de médiation sociale a été particulièrement mobilisé

Catégorie d'effets	Effets	Exemples d'indicateurs
<b>Réduction des situations de pauvreté monétaire</b>	Renforcement des ressources via l'accès aux droits	% des usagers déclarant avoir pu ouvrir des droits à des prestations sociales grâce aux PIMMS
	Diminution des dettes	% des usagers déclarant avoir pu réaménager, réduire ou supprimer certaines dettes grâce aux PIMMS
	Réduction des dépenses via la promotion d'un meilleur usage des services	% des usagers déclarant avoir réduit leur dépenses grâce à un changement de pratique insufflé par les PIMMS
	Lutte contre les situations de grande détresse matérielle	Nombre de coupures d'électricité évitées grâce à l'action des PIMMS Nombre de dossiers de surendettement traités
<b>Renforcement de l'autonomie des individus</b>	Meilleure maîtrise des outils numériques	% des usagers estimant mieux maîtriser les outils numériques grâce à l'action des PIMMS
	Responsabilisation des usagers	% des médiateurs estimant que la médiation sociale contribue à responsabiliser les usagers
	Autonomisation des usagers dans leur démarche quotidienne	% des usagers déclarant avoir pris conscience de leurs difficultés grâce à l'action du PIMMS et agir pour améliorer la situation % des usagers déclarant se sentir plus autonome dans leurs démarches depuis qu'ils viennent au PIMMS
<b>Renforcement de l'estime de soi</b>	Sentiment d'être écouté	% des usagers déclarant se sentir plus écoutés dans leurs démarches de tous les jours
	Sentiment d'être respecté	% des usagers se sentant plus respectés dans leur vie de tous les jours
	Sentiment d'être partie-prenante dans ses décisions	% des usagers déclarant se sentir plus impliqués dans les décisions qui les concernent
<b>Ré-affiliation à certaines institutions</b>	Rétablissement du contact avec des opérateurs de service public (OSP)	% des usagers déclarant avoir repris le contact avec un OSP grâce aux PIMMS
	Rétablissement du contact avec des entreprises	% des usagers déclarant avoir repris le contact avec des entreprises grâce aux PIMMS
	Renforcement du lien social	% des usagers déclarant avoir fait des rencontres qu'il n'aurait pas faites autrement grâce aux PIMMS

## 2.2.L'Îlot : un dispositif de réinsertion destiné à des personnes sous main de justice



L'Îlot accueille depuis 1969 des personnes sortant de prison, bien souvent en situation de grande détresse. Aujourd'hui, l'association compte 7 maisons d'accueil : 5 centres d'accueil et d'hébergement et 2 groupes d'ateliers d'insertion.

Sur le plan de l'insertion professionnelle, l'Îlot a mis en place un dispositif innovant : les Ateliers Qualification Insertion (AQI). Initié à Paris et Aubervilliers en 2009, le premier AQI accompagne des promotions de 12 à 15 personnes sur 11 mois pour l'acquisition du titre d'agent polyvalent de restauration via 6 semaines d'intégration puis l'alternance de temps de formation et de temps en entreprise. L'Îlot a lancé un 2ème dispositif à Amiens avec des modalités un peu différentes : après une formation intensive de 2 mois, la promotion travaille pendant 6 mois au sein du Chantier d'Insertion avec une période de stage en entreprise.

En 2016, l'association a souhaité évaluer l'impact social des AQI, avec pour enjeu de pouvoir mettre en regard les différents dispositifs, et co-construire des indicateurs pour affiner le suivi des personnes accueillies sur différentes dimensions (emploi, logement, santé, etc.).

L'évaluation a permis de tester un outil qui s'appuie sur un premier diagnostic des besoins de la personne accompagnée sur 12 rubriques, qui correspondent à différentes formes d'exclusions : la pauvreté monétaire (situation financière), les capacités fondamentales d'affiliation (savoirs de base, comportements et codes sociaux, relations familiales, activités et liens sociaux), d'autres capacités comme celles de la santé ou du contrôle de son environnement (logement, emploi et formation, mobilité, santé et addictions), et la ré-affiliation à des institutions sociales (droits et démarches, relations avec la justice). Dans chaque rubrique, plusieurs sous-items sont définis, et la situation est évaluée en fonction de l'importance du besoin d'accompagnement sur une échelle de 1 (pas de besoin particulier) à 4 (besoin urgent/important).

Un suivi à mi-parcours et un bilan à la fin de la formation permettent de constater l'évolution de la situation de la personne sur ces différentes dimensions.

L'évaluation de ces dimensions inclut à la fois des données objectives sur la situation de la personne ou ses ressources, des critères d'*empowerment* sur sa capacité à améliorer sa situation, et des éléments plus intangibles sur la façon dont la situation est vécue, en lien avec un processus de réaffiliation sociale.

Quelques exemples sont évoqués dans le Tableau suivant.



Exemple de rubriques	Exemples de sous-items
<p><b>Droits et démarches</b> (réaliser ses démarches administratives et exercer ses droits et devoirs en tant que citoyen français ou résident en France).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Documents d'identité à jour (CNI, titre de séjour)</li> <li> Capacité à se rendre dans une administration pour ses démarches</li> <li> Compréhension du sens des démarches administratives (droits &amp; devoirs)</li> </ul>
<p><b>Logement</b> (avoir un logement ou un projet de logement qui correspond à ses besoins et ses moyens, dans lequel on se sent bien, on évolue de manière autonome et respectueuse)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Statut d'hébergement (propriétaire, locataire, logement insalubre ou suroccupé)</li> <li> Espaces communs et relations de voisinage</li> <li> Projet de relogement et réalisation du projet</li> </ul>
<p><b>Comportement et codes sociaux</b> (maîtriser ses émotions et les codes sociaux et être en mesure d'évoluer au sein d'un groupe ou d'une organisation en y respectant les règles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Assiduité / respect des rdv / ponctualité</li> <li> Apparence/Tenue vestimentaire/Niveau de discours adaptés aux contextes</li> <li> Capacité à écouter l'autre / gestion des situations conflictuelles</li> </ul>
<p><b>Santé et addictions</b> (prendre soin de sa santé au quotidien et en cas de problèmes de santé physique, psychique ou d'addiction, y faire face, être aidé et suivre les traitements prescrits le cas échéant)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Santé au quotidien : alimentation / exercice</li> <li> Identification / prise de conscience en cas d'addiction ou problème de santé</li> <li> Suivi du traitement prescrit/changement de comportement en cas d'addiction ou problème de santé</li> </ul>
<p><b>Activités et liens sociaux</b> (faire des activités, seuls et à plusieurs, qui contribuent à son bien-être (sport, loisirs, sorties culturelles, repas partagés, visite d'amis))</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Existence d'occupations régulières</li> <li> Participation active (vs. subie)</li> <li> Manière de "vivre" les moments collectifs</li> </ul>

## Conclusion

Ces deux projets auraient pu être évalués avec un indicateur simple, directement liés à la mission sociale des organisations, et **purement économique** :

- en termes de baisse des droits non ouverts ou de démarches facilitées pour le réseau des PIMMS
- en termes de réinsertion professionnelle ou de non-récidive pour l'îlot

De tels indicateurs peuvent être liés de façon assez simple à la baisse de la pauvreté monétaire et ainsi justifier l'« efficacité » de l'action. Cependant ils réduiraient ces initiatives à des actions orientées vers un objectif de performance sociale et en nieraient finalement **l'originalité et la richesse**.

L'approche multidimensionnelle retenue pour ces deux évaluations provient d'une vision différente de ce qu'est la pauvreté. Elle permet de souligner les apports variés de ces dispositifs et les croisements entre différents leviers d'action. Elle est utile à la fois pour **montrer les effets des dispositifs** mais également en interne pour **piloter et accompagner les projets**.